



VILLE DE  
KINGSEY FALLS

## AVIS PUBLIC DÉROGATIONS MINEURES

**AVIS** est, par les présentes, donné que lors d'une session ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le lundi 11 janvier 2021, à 19 h 30, à la salle du conseil située au 15, rue Caron à Kingsey Falls, et pour donner suite aux recommandations du Comité consultatif d'urbanisme, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- M. Christian Côté, président, pour la Société d'initiatives économiques de Kingsey Falls inc., concernant un projet de lotissement situé sur la rue des Érables, et ayant pour objet, si la demande était acceptée, d'autoriser la profondeur du lot en rapport avec le cours d'eau à 21,36 mètres contrairement aux 45 mètres de profondeur stipulés à l'article 3.2.1 du règlement de lotissement n°09-03.

D'autoriser également le lotissement de la ligne de lot arrière à 1,6 mètre de marge de recul arrière d'un bâtiment accessoire de plus de 75 m<sup>2</sup> de superficie contrairement aux 7,5 mètres prescrits à l'article 7.6.2 du règlement de zonage n°09-02.

Étant donné les circonstances exceptionnelles en cours entourant la pandémie de coronavirus COVID-19, et de la tenue à huis clos de la session du conseil, toute personne ou organisme intéressé peut transmettre ses commentaires par écrit à l'égard de cette demande en les transmettant au plus tard le lundi 11 janvier 2021, à 16 h, soit par courriel à [villedekingseyfalls@kingseyfalls.ca](mailto:villedekingseyfalls@kingseyfalls.ca) ou sur le site Internet [www.kingseyfalls.ca](http://www.kingseyfalls.ca) ou par télécopieur au 819-363-3819.

Donné à Kingsey Falls, ce 16 décembre 2020

Annie Lemieux, directrice générale et greffière